

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES CANADA/É.-U. NÉCESSITÉ D'UNE ENTENTE AVANTAGEUSE

Le Canada s'apprête à engager des négociations commerciales avec les États-Unis, de façon à améliorer et à libéraliser les futurs échanges commerciaux. Mais il ne s'agit là que de négociations. Il n'y aura accord que si le Canada pouvait obtenir ce qu'il désire à la table des négociations.

L'ambassadeur au commerce et négociateur en chef pour le Canada, M. Simon Reisman, a précisé qu'il n'hésiterait pas à abandonner les discussions si elles ne laissaient pas entrevoir d'avantages pour le Canada, et pour toutes les régions du Canada.

En fin de compte, c'est au gouvernement du Canada que reviendra, à juste titre, la responsabilité ultime de déterminer si une telle entente vaut la peine d'être signée. Cependant il pourra s'appuyer au cours des négociations sur l'avis et les conseils des milliers de Canadiens qui discuteront avec les négociateurs, par l'intermédiaire des comités consultatifs qui ont été constitués.